

Selon une étude de l'ISP

# Les réfugiés syriens sont **insécurisés**



■ Lorsque le thème du sentiment d'insécurité qu'éprouvent les réfugiés syriens dans notre pays est évoqué, les Libanais se divisent en deux catégories: ceux qui prennent la défense de ces réfugiés, et ceux qui prennent celle de l'intérêt de leur nation. L'Institut des sciences politiques (ISP) de l'Université Saint-Joseph (USJ) ayant effectué des sondages au sujet de cette insécurité, *Magazine* revient sur les résultats présentés.

**D'**après l'étude menée par l'ISP, 26% des Syriens se sentent insécurisés au Liban. Les causes sont nombreuses. En effet, ce «cercle vicieux d'insécurité», qui «incarcère» les réfugiés, découle d'abord des appréhensions, qualifiées d'infondées, des Libanais à l'égard de ces premiers. Or, l'usage de l'adjectif «infondées» ne semble pas être adéquat. Pour la plupart des Libanais, cette appréhension n'est pas sans raison d'être. Elle est principalement due à la souffrance liée aux longues années d'occupation syrienne, mais aussi à cet envahissement qui fait que de nombreux Libanais se trouvent désormais au chômage, la main-d'œuvre syrienne étant, pour bon nombre d'entreprises, plus avantageuse, d'un point de vue financier. N'oublions pas de mentionner l'octroi de permis de travail aux réfugiés, l'enregistrement de leurs enfants auprès de l'état civil, etc. qui constituent tant de signes précurseurs d'une intégration permanente de plus d'un million d'étrangers sur le sol libanais. Une implantation menaçante pour le pays et pour l'identité de tout Libanais qui, par peur de voir son pays disparaître, manifesterait de l'appréhension à l'égard des réfugiés syriens. L'étude le prouve d'ailleurs: 54% des Libanais se sentent insécurisés quant à la présence des réfugiés au Liban.

Sur les 1 208 Syriens sondés, 34% se disent insécurisés à Beyrouth, 30% au Nord, 27% dans la Békaa, 18% au Mont-Liban et 13% au Sud. Les réfugiés ont également assuré se sentir moins en sécurité dans des



## FINANCEMENT DU HCR

Financée et soutenue par le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) de l'Onu, l'étude menée par l'ISP vise «à déconstruire les appréhensions mutuelles entre Libanais et Syriens et à fournir à l'Etat des éléments de lecture et d'action». Cette étude est basée sur des sondages effectués, du 18 juin au 4 juillet, sur la base d'un formulaire en cinquante questions, adressé à 1 208 Syriens et 608 Libanais, par une vingtaine d'étudiants, libanais et syriens, encadrés par Carole Charabati, directrice de l'ISP, et par le chargé de cours, Jihad Nammour. Les étudiants se sont donc déplacés dans plusieurs régions libanaises, à bord de deux voitures de location, et munis de 10 iPads pour un enregistrement simultané des données recueillies sur le terrain.

camps que dans des appartements loués, même s'ils y habitent à plusieurs. Quant aux différents facteurs à l'origine de cette «anxiété», ceux-ci reposent d'une part sur la sécurité personnelle des réfugiés relative à leur déplacement. Ces derniers craignent effectivement d'être «arrêtés aux barrages, harcelés par les autorités locales ou agressés par des Libanais», peuple qui, notons-le, les a accueillis et leur a offert des opportunités de travail, initiative que beaucoup d'autres pays leur ont refusée. D'autre part, c'est leur situation économique qui inquiète les réfugiés (peur normale, lorsque même les Libanais en souffrent): l'étude démontre que 62% des Syriens interrogés travaillent pour un salaire mensuel d'une moyenne de 393 dollars. Et les Libanais donc? Plus encore, 70% des Syriens sondés n'ont pas entamé les formalités exigées pour légaliser leur séjour auprès de la Sûreté générale, exigence qui les «terrorise» davantage.

La procédure et le prix à payer pour l'obtention des papiers légaux se font lourds pour les réfugiés. Les Syriens se doivent de payer, pour l'obtention du permis de résidence (renouvelable chaque six mois) environ 200 dollars.

Ce permis n'est délivré que si le déplacé a un garant libanais, qu'il soit signataire d'un contrat de location et qu'il s'engage à ne pas travailler au Liban. Peut-être l'Etat libanais devrait-il commencer à penser à la livraison des nationalités libanaises aux réfugiés syriens pour leur assurer plus de